

## Délibérations de la séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2023

- N°1 : Proposition d'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association humanitaire « Acted » pour des actions en faveur de la population de Marrakech et sa région frappée par les tremblements de terre du 8 septembre 2023
- N°2 : Acceptation de la succession de M. Roland BERGEON et dénomination d'une rue en sa mémoire
- N°3 : Achat d'une partie de parcelle pour l'aménagement du carrefour de la rue Gambetta et de la rue du Coquet
- N°4 : Achat d'une partie de parcelle pour l'aménagement d'un rond-point au carrefour des RD 40, RD 7 et de la rue de la Nauraie (Verger Saint-Hilaire)
- N°5 : Bail précaire de location de l'immeuble sis 6 place François Albert (Les Halles)
- N°6 : Subvention exceptionnelle au club « Vouillé Volley Ball »
- N°7 : Proposition d'attribution d'une subvention exceptionnelle au bénéfice de la Commune de Guadamur (Espagne) suite aux inondations du 3 septembre dernier
- N°8 : Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- N°9 : Procédure de révision « libre » concernant la compétence « Versement au SDIS du contingent incendie »
- N°10 : Modification des statuts du Syndicat Energies Vienne (éclairage public)
- N°11 : Transfert de la compétence intégrale Eclairage Public à Energies Vienne
- N°12 : Convention de partenariat avec la commune de Yako (Burkina Faso)